Lettre d'information sur le projet de parc éolien du SAINT-VARENTAIS

Communes de Saint-Varent et Saint-Généroux



VAL REM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

Fév. 2019

Comme vous le savez, la société VALOREM étudie, en relation avec vos élus, la possibilité d'implanter un parc éolien sur les communes de Saint-Varent et Saint-Généroux.

L'Enquête Publique relative à la demande d'Autorisation Environnementale se tiendra du 11 février au 15 mars 2019. Venez vous renseigner et donner votre avis sur le projet, en vous déplaçant en mairie ou en adressant vos observations par mail ou courrier au commissaire-enquêteur.

L'enquête publique, une nouvelle étape dans l'instruction du projet

En décembre 2017, VALOREM a demandé l'autorisation administrative nécessaire à la réalisation du projet. Déposée au nom de la société SAINT-VARENTAIS ENERGIES, elle est en cours d'instruction par les services de l'Etat.

Dans le cadre de cette demande d'autorisation, l'avis de la population sera recueilli, au travers de l'**enquête** publique organisée par la Préfecture, du 11 février au 15 mars 2019.

Avec les différentes études à disposition, vous pourrez approfondir votre connaissance du projet éolien, poser des questions et formuler des remarques dans le registre disponible en mairie.

Un commissaire-enquêteur sera présent pour recueillir vos observations :

En mairie de Saint-Varent :

- Le lundi 11 février 2019 de 9h à 12h
- Le jeudi 7 mars 2019 de 9h à 12h
- Le vendredi 15 mars 2019 de 14h à 17h

Mairie de Saint-Généroux :

- Le mardi 19 février 2019 de 14h à 17h
- Le vendredi 1er mars 2019 de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur émettra un avis sur le projet. La Préfète des Deux-Sèvres disposera ensuite de tous les avis nécessaires pour statuer sur notre demande.

Les différentes phases du projet

Le développement d'un projet éolien s'étale sur plusieurs années, depuis l'identification du site jusqu'à son exploitation et enfin son démantèlement.

Le projet est actuellement dans l'attente de l'enquête publique

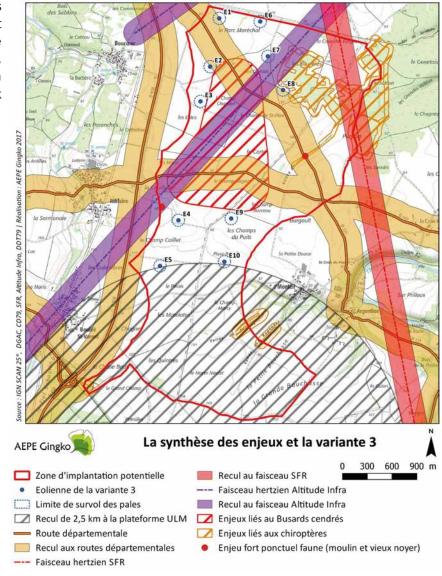
1. Pré-faisabilité	2. Faisabilité	3. Obtention des autorisation	s 4. construction	5. Exploitation
2015	2016 - 2017	Déc. 2017	9 à 12 mois	Pendant au moins 20 ans
Pré-études sur le potentiel de vent, le raccordement électrique	Etudes techniques : acoustique, gisement éolien	Pendant 12 à 24 mois Demande d'Autorisation Environnementale	Travaux de terrassement, raccordement électrique, fondations, montage des	Suivi d'exploitation et maintenance des éoliennes
'	Etudes environnementales:		éoliennes	Et après ?
Recherche de servitudes	paysage, faune, flore,	Instruction par les		Démantèlement du parc
environnementales et réglementaires.	oiseaux, chauve-souris	services de l'État	Charte «chantiers verts»	éolien et remise en état du site ou changement
	Validation du projet avec les	Enquête publique	Tests de mise en service	des turbines
Contacts avec les élus	services de l'Etat et les élus			
		Financement		
Accord des propriétaires				

Lettre d'information sur le projet de parc éolien du SAINT-VARENTAIS

Communes de Saint-Varent et Saint-Généroux

L'implantation du parc éolien

L'implantation respecte les préconisations des études paysagère et écologique. Tout en assurant une production électrique optimale, l'implantation concilie insertion paysagère et prise en compte des enjeux environnementaux.



Caractéristiques du futur parc

- Type d'éolienne : Vestas V150 ou Nordex N149
- 10 éoliennes de 4,2 MW ou 4,5 MW chacune
- Puissance du parc : 42 MW (pour des V150) ou 45 MW (pour des N149)
- Hauteur totale (en bout de pale) : 200 mètres.
- Production estimée à environ 127 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de plus de 45 000 foyers (hors chauffage et eau chaude électrique)*
- * Moyenne des sources : ADEME, CRE, ENERTECH, INSEE, CEREN, MEEDD

Vous tenir informés

La lettre d'information permet de communiquer les informations principales à l'ensemble des habitants des communes concernées. Nous veillerons à vous en adresser de nouvelles dès que le projet connaîtra des avancées significatives. Un site internet est en ligne vous permettant de retrouver les informations essentielles sur le projet ainsi que sur son planning :

www.parc-eolien-du-saint-varentais.fr



Lettre d'information, Février 2019 Communes de Saint-Varent et Saint-Généroux

Directeur de la publication, impression : VALOREM

www.valorem-energie.com